

LE MODELE DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ALGERIEN: 1962-1986

par

Djouher Adjaoud

Superviseur: Maurice Saint-Germain
Date de la défense: le 16 juin 1987



UNIVERSITÉ D'OTTAWA

FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES

DÉPARTEMENT DE SCIENCE ÉCONOMIQUE

UNIVERSITY OF OTTAWA

FACULTY OF SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF ECONOMICS

LE MODELE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ALGERIEN

1962-1986

par

Djouher Adjaoud

(320637)

Mémoire présenté au
département de sciences économiques de l'Université d'Ottawa
pour l'obtention de la maîtrise
directeur de mémoire: Professeur Maurice Saint-Germain
Eco 7997

Ottawa, Ontario

Juin, 1987

Remerciements

J'aimerais remercier particulièrement mon tuteur de projet Dr. Maurice Saint-Germain qui m'a aidé dans la recherche de documents. Je le remercie pour sa patience pour la version finale.

Je remercie enfin les membres du Jury, les professeurs Jacques Henry et Michel Chossudovsky pour les commentaires lors de la soutenance du mémoire.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Introduction	1
I. <u>Un modèle de développement basé sur l'industrie lourde</u>	1
1.1 Les théories et le modèle algérien	
1.2 Les applications du modèle algérien	
1.3 La planification de l'économie algérienne	
II. <u>Bilan des réalisations industrielles</u>	15
2.1 Industries de biens de production	
2.1.1 Les infrastructures énergétiques	
2.1.2 La sidérurgie et la première transformation des métaux	
2.1.3 Les constructions métalliques et mécaniques	
2.1.4 La mécanique et les industries de véhicules	
2.1.5 Les constructions électriques et électroniques	
2.2 Industries de biens de consommation	
2.2.1 Les industries textiles	
2.2.2 Les industries de cuir et de chaussures	
2.2.3 Les industries alimentaires	
2.2.4 Les industries chimiques	
III. <u>Évaluation critique</u>	22
3.1 La polarisation spatiale et le déséquilibre régional	
3.2 Un secteur public coûteux et un secteur privé résiduel	
3.3 Dépendance technologique à l'égard de l'étranger	
3.4 Sous-utilisation du capital	
3.5 Les difficultés de l'agriculture	
3.6 Manque de rigueur dans la planification: gigantisme des projets	
IV. <u>Revirement des années 80</u>	34
4.1 Le premier plan quinquennal 1980-84: "Plan Chadli"	
4.2 Priorité à satisfaire les besoins essentiels de la population	
4.3 Politique anti-nataliste	
4.4 Le deuxième plan quinquennal 1985-89: perspectives	
Conclusion	41
Annexe I: Données économiques de base	44
Annexe II: Bref historique de l'indépendance à aujourd'hui	46
Annexe III: Carte des principales villes d'Algérie	48

INTRODUCTION

Après avoir lutté pour son indépendance politique, l'Algérie réalisa que celle-ci n'avait de sens véritable que si elle était accompagnée d'une indépendance économique. Mais la tâche n'était pas facile, il fallait faire des choix, et finalement on opta pour un modèle de développement mettant l'emphase sur l'industrie lourde aux dépens de la production des biens de consommation. Pour la population cela signifiait un sacrifice supplémentaire et une longue attente avant d'accéder à une vie meilleure. C'est en 1967 que les responsables algériens, en collaboration avec l'économiste français G. Destanne de Bernis, ont mis de l'avant un modèle de développement dérivé de celui de l'économiste soviétique G. Feldman. Le modèle est basé sur les industries "industrialisantes" c'est-à-dire des industries dont la fonction économique fondamentale est d'entraîner dans leur environnement localisé et daté un noircissement systématique de la matrice interindustrielle¹. Les industries qui devaient créer cet effet d'entraînement sont l'extraction minière, l'énergie et la sidérurgie. Pour concrétiser leurs objectifs, les Algériens ont opté pour une planification centralisée et rigoureuse.

Exportateur de pétrole, l'Algérie se classe aujourd'hui parmi les pays à revenu intermédiaire, soit 2 410\$ per capita en 1984. Elle a enregistré au cours des années 70 un taux de croissance économique qui tourne autour de 7%. A-t-elle, cependant, réussi à atteindre son objectif fondamental, l'indépendance économique? Sa stratégie de développement a-t-elle permis de satisfaire les besoins essentiels et les aspirations de sa population?

A-t-elle réussi à construire une économie moderne et un socialisme égalitaire? Ce travail essaie de répondre à ces interrogations.

Pour ce faire, nous analysons le modèle de développement algérien. Tout d'abord, nous présentons les fondements théoriques du modèle. Ensuite nous dressons le bilan des réalisations de l'économie du pays pour découvrir les différents axes de développement sur lesquels repose l'implantation du modèle. Après quoi, nous faisons l'évaluation critique de l'expérience de développement de l'Algérie. Enfin, nous examinons les perspectives et les impératifs qui s'imposent au pays à la veille d'une ère nouvelle.

I UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT BASÉ SUR L'INDUSTRIE LOURDE

Dans cette partie, nous abordons les théories sous-jacentes au modèle algérien ainsi que ses applications. Après quoi, nous présentons les caractéristiques de la planification algérienne c'est-à-dire le cadre dans lequel devrait-être réalisé le modèle en question.

1.1 Les théories et le modèle algérien

Le modèle d'industries "industrialisantes" fut la stratégie de développement national choisi par l'Algérie en 1967. Ce modèle, proposé à l'Algérie par G. de Bernis, repose sur les fondements théoriques du schémas de la reproduction élargie esquissée par K. Marx. Il s'oppose à ceux dont les résultats n'étaient pas satisfaisants comme celui de la théorie néo-classique des échanges extérieurs et celui de l'import-substitution. Rappelons que la théorie néo-classique prône une libre circulation internationale des marchandises pour réduire les disparités entre les revenus des facteurs de production dans tous les pays afin d'égaliser les taux de salaire et les taux de profit; tandis que celui de la substitution d'importation ne garantit pas à long terme la poursuite de la croissance économique.² Ce dernier modèle fut d'ailleurs appliqué en Algérie de 1962 à 1967 et a été bénéfique pour la croissance industrielle pour cette période et est maintenu jusqu'à aujourd'hui dans le secteur des biens de consommation, comme les chaussures, vêtements et appareils ménagers. Par contre, la promotion d'exportation est surtout axée

sur les hydrocarbures, le mercure et certains produits agricoles (dattes, agrumes et vins). Elle est moins présente dans les produits manufacturés.

Le modèle d'industries "industrialisantes" s'inspire du modèle de croissance de G. Feldman, élaboré dans le cadre de la planification soviétique. L'exposé du modèle de Feldman ou la formalisation du développement prioritaire du secteur des industries de base est dérivé de la "première loi de l'accumulation socialiste" de Marx. Etant donné l'importance de cette loi dans l'élaboration du modèle de développement algérien, nous allons l'explicitier ci-dessous à la manière de J. Robinson et J. Eatwell.³

Supposons un monde où l'économie est divisée en deux secteurs:

- Le secteur I produit des moyens de production et regroupe deux sous-secteurs: le sous-secteur Ia produisant des machines pour le secteur I (lui-même) et le sous-secteur Ib qui produit des machines pour le secteur II.
- Le secteur II produit des biens de consommation (on peut y inclure les industries de biens de consommation et le secteur agricole).

Le problème consiste à déterminer la part de l'investissement qu'il faut réserver au sous-secteur Ia de manière à réaliser l'intégration rapide de l'économie nationale. A la période t_1 , dans le sous-secteur Ia, le travail avec un capital $K_{Ia}t_1 = 20\ 000$ machines, produit $P_{Ia}t_1 = 4\ 000$ machines. Dans le sous-secteur Ib le travail avec un capital $K_{Ib}t_1 = 20\ 000$ machines, produit $P_{Ib}t_1 = 4\ 000$ machines pour le secteur II. Dans le secteur II, le travail avec un capital $K_{II}t_1 = 40\ 000$ machines, produit $P_{II}t_1 = 40\ 000$ unités de biens de consommation. Si l'investissement réalisé en Ia est partagé d'une manière égalitaire entre Ia et Ib ($a = 0.5$), les 4 000 machines produites en

Ia vont donc être réparties en deux parties, 2 000 machines en Ia et 2 000 machines pour Ib.

A la période t2, la composition organique du capital et la productivité restant identiques, nous aurons les résultats suivants:

- sous-secteur Ia: $Kt2 (20\ 000 + 4\ 000)/2 = 22\ 000$

Pt2 4 400 machines ce qui donne une efficacité physique du capital égale à 1/5.

- sous-secteur Ib: $Kt2 (20\ 000 + 4\ 000)/2 = 22\ 000$

Pt2 4 400 machines

- Secteur II: $Kt2 = 40\ 000 + 4\ 000 = 44\ 000$

Pt2 = 44 000 ici l'efficacité physique du capital est égale à 1.

Croissance du sous-secteur Ia:

$$G = [(P2 - P1)/P1]. 100 = [(4\ 400 - 4\ 000)/4\ 000]. 100 = 10\%$$

Croissance du sous-secteur Ib:

$$G = [(P2 - P1)/P1]. 100 = [(4\ 400 - 4\ 000)/4\ 000]. 100 = 10\%$$

Croissance du secteur II:

$$G = [(P2 - P1)/P1]. 100 = [(44\ 000 - 40\ 000)/40\ 000]. 100 = 10\%$$

Si à la période t3, on maintient $a = 0.5$, c'est-à-dire la répartition des machines produites par le secteur Ia d'une manière égale entre le secteur Ia et le secteur Ib, on aura:

- sous-secteur Ia: $Kt3 = 22\ 000 + 4\ 400/2 = 24\ 200$

Pt3 = 4 840

- sous-secteur Ib: $Kt3 = 22\ 000 + 4\ 400/2 = 24\ 200$

Pt3 = 4 840

- secteur II: $Kt3 = 22\ 000 + 2\ 200 = 24\ 200$

Pt3 = 24 200

Le taux de croissance reste le même $G = 10\%$ pour l'ensemble des secteurs.

Au début de la période 4, on décide de partager le produit du sous-secteur Ia obtenu, en t_3 à raison de $3/4$, $1/4$.

- sous-secteur Ia: $Kt_4 = 24\ 200(t_4) + 4\ 840 \cdot 75/100 = 27\ 830$

$$Pt_4 = 5\ 566$$

- sous-secteur Ib: $Kt_4 = 24\ 200(t_4) + 4\ 840 \cdot 25/100 = 25\ 410$

$$Pt_4 = 5\ 083$$

- secteur II: $Kt_4 = 44\ 000(t_4) + 4\ 840(Ibt_4) = 48\ 840$

$$Pt_4 = 48\ 840$$

Les taux de croissance sont différents:

$$gIa = (P_4 - P_3)/p_3 \cdot 100 = (5\ 566 - 4\ 840)/4\ 840 \cdot 100 = 15\%$$

$$gIb = (P_4 - P_3)/p_3 \cdot 100 = (5\ 082 - 4\ 840)/4\ 840 \cdot 100 = 5\%$$

$$gII = (P_4 - P_3)/p_3 \cdot 100 = (48\ 840 - 24\ 200)/24\ 200 \cdot 100 = 10\%$$

Si la nouvelle répartition du produit du secteur Ia se maintient (soit $a = 0.75$), à la période t_5 , nous aurons:

- secteur Ia: $Kt_5 = 27\ 830(t_4) + (5\ 566 \cdot 75)/100 = 32\ 004.5$

$$Pt_5 = 6\ 400.9$$

- secteur Ib: $Kt_5 = 25\ 410(t_4) + (5\ 082 \cdot 25)/100 = 26\ 680.5$

$$Pt_5 = 5\ 336.1$$

- secteur II: $Kt_5 = 48\ 840(t_4) + 4\ 840(Ibt_4) = 53\ 680$

$$Pt_5 = 53\ 680$$

Les taux de croissance sont:

$$gIa = (P_5 - P_4)/p_4 \cdot 100 = (6\ 400.9 - 5\ 566)/5\ 566 \cdot 100 = 14\%$$

$$gIb = (P_5 - P_4)/p_4 \cdot 100 = (5\ 336 - 5\ 082)/5\ 082 \cdot 100 = 5.5\%$$

$$gII = (P_5 - P_4)/p_4 \cdot 100 = (53\ 680 - 48\ 840)/48\ 840 \cdot 100 = 9.6\%$$

TABLEAU 1

TAUX DE CROISSANCE DES INVESTISSEMENTS SELON LE MODÈLE DE FELDMAN

période	coefficient de répartition des investissements en %	taux de croissance des biens de consommation en %
1	0.50	10.0
2	0.50	10.0
3	0.50	10.0
4	0.75	10.0
5	0.75	9.60
6	0.75	9.20
10	0.75	8.50
11	0.75	8.46
12	0.75	8.47
13	0.75	8.52
20	0.75	9.60
21	0.75	9.90
22	0.75	10.10
23	0.75	10.40
32	0.75	12.60
33	0.75	12.80
34	0.75	13.00
39	0.50	17.50
40	0.50	17.60
49	0.50	14.70
50	0.50	14.40

Source: Hamid M. Temmar, "la structure et le modèle de développement algérien"; Office des publications universitaires, 1973, p. 228.

Nous observons que le taux de croissance de la production de biens de consommation baisse de 10 à 9.6%. Si l'on désire maintenir le choix d'une accumulation prioritaire dans le secteur Ia, durant une trentaine d'années, on va observer l'évolution suivante, d'ailleurs détaillée au tableau 1:

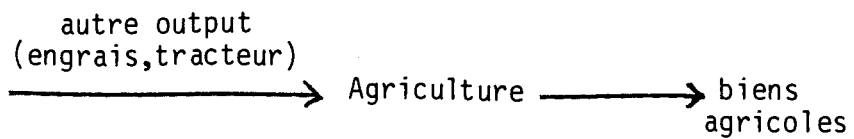
- la production des biens de consommation continuera à se tasser jusqu'à la période 12, puis la remontée s'amorce,
- à la 22ème période, le taux de croissance est supérieur à 10%,
- à la 33ème période, la croissance du secteur des biens de consommation commence à se ralentir. Dans ce cas, une diminution du coefficient de répartition de 0.75 à 0.5 permettra à la production des biens de consommation de s'élargir sans limite.

Le modèle théorique de Feldman ainsi exposé pose le choix entre l'avenir et le présent. Le choix en faveur des industries de base constitue dans le moyen terme un sacrifice de la consommation en faveur d'une satisfaction élargie de la consommation dans le long terme. Ce modèle considère qu'il n'y a qu'une technique unique par secteur considéré (Ia, Ib, II); les conditions de production du secteur agricole étant différentes de celles du secteur industriel de consommation. Par exemple, un grand nombre de tracteurs ne suffiront pas à améliorer les rendements parce qu'il y a d'autres facteurs qui peuvent intervenir. Aussi, nous ne pouvons accepter des équipements identiques dans tous les secteurs de l'économie nationale. En plus, il va falloir supposer une technologie stagnante (environ 30 ans, l'équipement provenant seulement du secteur I).

A partir du modèle de Feldman, l'économiste G. Destanne de Bernis a dérivé le modèle des industries "industrialisantes" qui peut se schématiser comme suit:⁴

première période

développement de l'industrie de biens d'équipement et apparition d'échanges dans ce secteur



deuxième période

Développement des biens d'équipement et des échanges dans ce secteur



Au départ, on met en place des industries des biens d'équipement qui se fournissent des biens et en fournissent surtout à l'agriculture.

Trois aspects caractérisent les industries "industrialisantes"⁵:

- elle sont le plus souvent de grande dimension et donc ne sont pas adaptées aux petits marchés sans débouchés extérieurs.
- elles sont hautement capitalistiques, c'est-à-dire qu'elles exigent plus de dinars (monnaie algérienne) d'investissement pour chaque dinar d'output. Ainsi en Algérie, la part des industries "industrialisantes" dans le produit intérieur brut ne représentait que 5.5% en 1978 alors qu'elles se sont accaparées 40% du total des capitaux investis durant 1967-1978.
- elles appartiennent aux biens d'équipement qui sont sensés entraîner à long terme, si toutes les conditions sont réunies, une croissance généralisée de l'économie et une indépendance économique du pays. En Algérie, l'industrie sur laquelle devait reposer le décollage de l'économie est essentiellement celle des hydrocarbures.

La réalisation de ce modèle requiert une collectivisation avancée des structures de production et une planification plutôt impérative. C'est le cas en Algérie.

La ligne de démarcation entre le modèle de Feldman et celui des industries "industrialisantes" est tellement mince qu'on peut se demander si le choix opéré par l'Algérie n'obéit pas au modèle de Feldman?

Dans une recherche sur l'intégration de l'économie sous-développée, le professeur G. De Bernis a fait un parallèle entre le modèle algérien et celui de Feldman⁶. Selon lui le choix supposé par le modèle de Feldman n'est pas réalisé en Algérie pour certaines raisons. Rappelons tout d'abord que le raisonnement de Feldman considérait l'économie comme un secteur industriel, le secteur agricole est totalement négligé en tant qu'activité particulière de l'économie nationale, il fait partie du secteur II. Nous savons que dans une économie sous-développée, il existe un secteur de l'agriculture de subsistance dans lequel le moindre investissement en capital peut augmenter la production alimentaire et satisfaire certains besoins essentiels. Dans ce cas, le pays qui adoptera une industrie de base n'aura pas une restriction de sa consommation.

Or le modèle algérien est basé sur la construction d'un secteur I (Ia et Ib) et la répartition de l'investissement affecté au secteur I d'une masse importante (90%) des investissements nationaux. Pour G. De Bernis, l'Algérie n'a pas sacrifié la consommation présente ni l'aspect social du développement. Dans le cas de l'Algérie, c'est le rejet d'une troisième condition du modèle de Feldman qui constitue la critique fondamentale. En effet, Feldman suppose l'économie fermée où les revenus distribués sont équivalents à la production réalisée et disponible pour le marché. Ceci n'est

pas le cas de l'Algérie puisque le revenu national n'est pas seulement une source produite sur le territoire national. L'économie algérienne a deux autres entrées de capitaux importantes: les hydrocarbures et, tout au moins jusqu'en 1980, les revenus des émigrés. Par ailleurs, le modèle de Feldman suppose qu'il y a une création d'un secteur industriel aussi bien de base que de consommation. Ce n'est pas le cas de l'Algérie qui disposait déjà en 1966 d'une base d'industries de biens de consommation embryonnaire.

Après la critique faite par le professeur G. de Bernis, nous pouvons spécifier la signification réelle du choix stratégique et la nature du modèle industriel algérien. On constate que celui-ci ne répond pas à l'idée première d'une croissance prioritaire du secteur des moyens de production telle que stipulée dans le modèle de Feldman. Par conséquent, à l'instar d'autres auteurs, nous déduisons que le modèle algérien possède sa propre spécificité qui tient compte de l'histoire algérienne, de son idéologie et de sa culture. Son application n'était d'ailleurs pas instantanée mais successive.

1.2 Les applications du modèle algérien

En réalité, le modèle algérien de développement a donné la priorité aux industries lourdes et pénalisé l'agriculture, en lui consacrant peu d'investissements productifs. Il privilégie les complexes industriels à fort coefficient capitalistique conformément à son choix stratégique basé sur les industries "industrialisantes". C'est d'ailleurs celles-ci qui devaient faire décoller l'agriculture et non l'inverse. Ces complexes industriels, concentrés sur le littoral, sont fort dépendants du monde extérieur⁷:

- par leur financement qui est assuré en majorité par les rentes pétrolières et dans une faible proportion par les transferts des émigrés et les crédits bancaires,
- par leurs équipements et la technologie que les algériens ne maîtrisent pas adéquatement,
- par leurs débouchés, c'est le cas des usines de liquéfaction de gaz naturel dont une partie de la production doit être exportée.

Ces complexes industriels utilisent normalement peu de main-d'oeuvre. Mais l'Algérie s'est retrouvée en face d'un dilemme: employer plus de main-d'oeuvre ou rentabiliser les installations. Elle opta en faveur de la première option conformément à son idéologie. Toutefois avec les années, on sent de plus en plus le besoin de changer le fusil d'épaule et opter vers la rentabilisation, ce qui évidemment crée plus de chômage, accentué par la croissance démographique (plus de 3.1% par an pour la période 1973-1984, annexe I).

1.3 La planification de l'économie algérienne

L'économie algérienne est planifiée; son développement s'inscrit depuis 1967 à l'intérieur de plans. Le régime politique est un dirigisme strict. Le choix de la planification impérative était vu comme un élément essentiel pour coordonner les décisions et réaliser les objectifs économiques. L'Algérie indépendante a hérité d'une économie archaïque et extravertie.

Après la prise du pouvoir par Boumediène en 1965, la stratégie globale de développement économique était l'industrialisation qui donna lieu à différents plans successifs. D'abord le développement d'installations liées au pétrole

et au gaz naturel, financées par les exportations d'hydrocarbures; ensuite la création des industries de substitution à l'importation de biens de consommation telles que le textile, le cuir et les chaussures.

Le système bancaire a été réorganisé pour le rendre autonome des centres de décision extérieurs dont il dépendait auparavant. C'est ainsi que toutes les banques d'Algérie ont été nationalisées. Le dinar algérien (DA), créé le 10 avril 1964, a réussi à maintenir un taux de parité officiel avec les monnaies occidentales (il vaut 1.15 à 1.20 francs français en 1987) sans être convertible.

La période allant de 1967 à 1977 correspond à trois plans de développement que nous allons décrire ci-après (voir tableau 2).

Le plan triennal (1967-1969) voulait jeter les bases à une planification véritable, notamment en préparant les administrations à l'effort de développement planifié. Ce plan avait pour objectif d'établir des supports techniques et institutionnels en vue de faciliter la stratégie de développement du pays dans les directions suivantes⁸:

- élargissement du secteur public économique,
- maîtrise des moyens de production et du commerce extérieur,
- algérianisation du secteur bancaire.

Les résultats de ces trois années furent encourageants pour le démarrage de la planification.

Le premier plan quadriennal (1970-1973) a coïncidé avec la rénovation du rôle de l'administration de l'Etat et la mise en place d'une certaine décentralisation régionale: les Wilayas et les communes. Sur le plan institutionnel, cette période à été dominée par la mise en place du Conseil

National Economique et Social dont le rôle était d'améliorer la collecte et le traitement de l'information. En ce qui concerne la décentralisation, le gouvernement voulait faire participer les collectivités locales à la planification: par exemple la Wilaya propose, après consultation des communes, des actions à entreprendre en matière d'investissements sociaux (dispensaires, écoles, routes, etc.) dans son territoire. Comparativement au plan triennal, ce plan avait un volume d'investissements plus impressionnant. C'est durant cette période qu'on finit par nationaliser la totalité du secteur des hydrocarbures et qu'on débute l'application des premières mesures du programme de la Révolution agraire. On introduit également la gestion socialiste dans les entreprises publiques.

Avec la hausse du prix du pétrole, le deuxième plan quadriennal (1974-1977) projette un objectif d'investissement extrêmement ambitieux de 110 milliards de dinars, soit plus de quatre fois le montant de dépenses effectuées au cours du plan précédent. Il met l'accent sur la rationalité des choix technologiques et la maîtrise de l'investissement déjà réalisé. Les investissements ont atteint un rythme extrêmement élevé donnant lieu à de nombreux chantiers, d'équipements et d'ouvrages neufs. Durant cette période, le taux de croissance élevé a permis de multiplier par trois et demi le revenu national. Cette augmentation des ressources nationales s'est traduite par une amélioration relative du niveau de vie de la population en dépit d'un taux élevé de croissance démographique. Certes il y a eu des créations massives d'emplois nouveaux mais les problèmes de l'emploi, nés de l'adaptation à la nouvelle technologie, commencent à se poser en termes plus qualitatifs.

Le premier plan quinquennal (1980-1984) s'inscrit dans le cadre des orientations à long terme du développement économique et social pour la décennie 1980-1990. Nous l'examinons plus en détail dans la partie IV.

Le deuxième plan quinquennal (1985-1989) est le prolongement du précédent, il mesure les aspirations de la société algérienne au mieux-être et au progrès, tout en jetant un regard prospectif sur l'horizon de l'an 2000 (plus en détail dans la partie IV).

Nous venons de voir que le modèle algérien se base sur le principe des industries "industrialisantes" qui sont sensées entraîner un décollage de l'économie du pays. Théoriquement le modèle fut élaboré par G. Bernis, mais possède des ressemblances avec celui de Feldman notamment. Pour l'implantation du modèle, l'Algérie a opté pour une planification rigoureuse et essentiellement centralisée. L'application des plans a abouti à la mise en place de plusieurs réalisations industrielles tel que nous le verrons ci-dessous.

TABLEAU 2

PRÉVISIONS DES PLANS
(en millions de dinars)

	Plan Triennal 1967-69		1er Plan quadriennal 1970-73		2ème Plan quadriennal 1974-77	
	millions	%	millions	%	millions	%
Agriculture	1.732	15.8	4.140	15.0	12.000	10.8
Industrie-énergie	5.400	49.2	12.400	45.0	48.000	43.6
Hydraulique					4.600	4.0
Transports			800	3.0		
Tourisme	281	2.5	700	2.5	1.500	1.3
Infrastructures	1.160	10.5	2.307	8.0	15.521	14.0
Éducation	1.045	9.5	3.307	12.0	9.947	9.0
Logement	405	3.7	1.520	5.0		
Services sociaux	294	2.7	1.694	6.5	14.610	13.2
Administratif	440	4.0	870	3.0	1.399	1.2
Étude diverses	223	2.0			2.520	2.2
total	10.970	100.0	27.700	100.0	110.000	100.0

Source: Tayeb Saïd-Amer, "Le développement industriel de l'Algérie", p. 29

II BILAN DES RÉALISATIONS INDUSTRIELLES

Selon le Président Boumediène, l'industrialisation algérienne se donne comme objectif "la fabrication sur le sol national de ses propres biens d'équipements afin d'assurer une base solide au développement économique et de promouvoir les industries de transformation qui satisfont les besoins du pays, créent des emplois et consolident économiquement et politiquement le pays"⁹. Le secteur industriel qui touche les activités stratégiques est sous le contrôle direct de l'État. Ce secteur est divisé en branches parmi lesquelles l'Etat a créé des sociétés nationales qu'il dote de capitaux. La société Sonatrach, dans le domaine des hydrocarbures qui dispose de moyens considérables et étendus dans tous les domaines tant national qu'international, en est un exemple.

Nous allons ci-après présenter et examiner les industries de biens de production et ensuite les industries de biens de consommation, c'est-à-dire, en employant la même terminologie que Feldman, le secteur I (Ia, Ib) et le secteur II.

2.1 Les industries de biens de production

2.1.1 Les infrastructures énergétiques

L'Algérie a accordé une énorme importance à la récupération des richesses naturelles, jugées stratégiques pour le pays. Antérieurement, le pétrole était entre les mains des multinationales spécialisées. Il semblait alors impossible pour un pays en voie de développement, de réaliser ses objectifs économiques. Comme il s'agit là d'industries qui devaient entraîner le démarrage des autres secteurs de l'économie (de ce fait dites

industrialisantes), le gouvernement devait les contrôler. C'est ce que fit l'Algérie mais de façon graduelle.

L'Algérie a mis en place une infrastructure énergétique dense avec des lignes électriques et des gazoducs, complétés un peu partout par des points de vente de carburants et de gaz de pétrole liquifiés. La Société Nationale d'Électricité et du Gaz vient de réaliser un programme ambitieux en dix années prévoyant l'électrification du pays entier en 1988.

2.1.2 La sidérurgie et la première transformation des métaux

L'Algérie a hérité de modestes installations en ce qui concerne la sidérurgie et la transformation des métaux. En 1960, la production totale ne représentait que 29% de la capacité maximale. L'Algérie se devait d'avoir au plus tôt sa sidérurgie, ce qui se réalisa à El Hadjar pour la fonte, en 1969, et pour l'acier en 1972. Pour réaliser tout ce qui touche la sidérurgie, on a créé la Société Nationale de Sidérurgie. L'Algérie produit également du mercure, dont elle est le troisième producteur du monde après l'URSS et l'Espagne. Elle possède aussi plusieurs autres ressources minières, notamment le zinc et les phosphates; mais c'est marginal.

2.1.3 Les constructions métalliques et mécaniques

Les activités en aval de la métallurgie relèvent principalement de trois sociétés nationales. En plus de la Société Nationale de Sidérurgie, il y a la Société Nationale des Constructions Métalliques, créée en 1967, lorsque le gouvernement acheta la Société Durafour spécialisée en charpentes métalliques. En 1968, huit autres sociétés privées spécialisées en

construction de charpentes et de chaudières sont prises en charge par le gouvernement et confiées à la Société Nationale de Métallurgie.

Durant le premier et second plan quadriennal, la Société Nationale de Métallurgie fut restructurée. La réorganisation comprenait la spécialisation et l'extension de la capacité productive des unités existantes et la création de nouvelles usines. Son marché est de nature intermédiaire puisque 77% de ses produits sont des biens qui font partie des projets d'investissements d'autres sociétés. Bien que la participation inter-industrielle de cette société soit intensive et de croissance rapide, elle est loin de satisfaire les besoins du marché local.

2.1.4 La mécanique et les industries des véhicules

La Société Nationale des Constructions Mécaniques, fondée en 1969, est l'une des entreprises les plus importantes, dotée du monopole d'importation et de distribution des produits mécaniques. Elle contrôle environ 90% des activités de la branche. Le monopole se rapporte aux véhicules motorisés, des pièces détachées, des machines-outils et tous les produits mécaniques. La création d'un secteur d'ingénierie mécanique était considérée comme le plus grand pas qualitatif vers une réelle introversion de l'économie. Les principaux objectifs de cette société sont d'une part le développement d'une industrie viable, capable de satisfaire les besoins de l'économie sans faire appel à l'étranger et d'autre part, l'établissement d'une industrie mécanique indépendante capable de répondre aux exigences présentes et futures du pays (surtout la mécanisation de l'agriculture). La création de cette industrie à haute technologie a entraîné des coûts élevés du point de vue économique et

social. La production réelle n'est qu'à 50% de la capacité normale de production à cause surtout du manque d'accumulation en matière de gestion et d'absence d'intégration dans l'environnement économique.

La création de complexes fortement intégrés, tous reliés à des centres d'approvisionnement étrangers (machines et pièces détachées) est loin de promouvoir un processus de diffusion du phénomène d'industrialisation. Par conséquent, on ne retrouve pas les relations inter-industrielles souhaitées où l'on fournit des sous-ensembles de machines à intégrer dans des systèmes de production plus larges.

2.1.5 Les constructions électriques et électroniques

L'industrie électrique est aussi un domaine dont la maîtrise a les mêmes implications de développement que l'industrie mécanique. Cette industrie est considérée comme un moyen de faire démarrer le développement d'une technologie nationale et de réaliser une capacité de production des biens de consommation électrique. En 1967 fut créée la Société Nationale d'Electronique. La stratégie de développement de cette société se présente comme un choix de substitution d'importations ayant pour but un transfert technologique progressif au pays. Cependant, le manque d'expertise et de qualifications ont eu des effets néfastes sur le développement. En effet des coûts d'investissements très élevés et des retards dans l'exécution des projets entraînent des coûts d'opportunité importants.

2.2 Les industries de biens de consommation

Le développement des industries légères, contrairement aux industries de base, est réservé à la fois au secteur privé et à l'Etat, bien que les

sociétés nationales restent dominantes dans toutes les branches, à l'exception du textile. Le secteur privé est composé de petites entreprises concentrées autour d'Alger (53% des firmes privées se trouvent dans les villes qui étaient déjà traditionnellement industrielles). Le gouvernement essaya d'encourager l'implantation de ces unités dans les régions les plus déshéritées afin de créer de l'emploi. Mais le résultat fut un taux de rendement faible accompagné de coûts de production élevés.

2.2.1 Industries textiles

Avant l'indépendance, les industries du textile ne comprenaient que de petits ateliers de tissage traditionnel. Après l'indépendance, le secteur privé investit dans environ 300 métiers, concentrés surtout autour d'Alger et à l'ouest du pays. En 1966 fut créée la Société Nationale des Industries Textiles pour gérer les cinq nouvelles usines construites par le gouvernement. La société comprend une division "Textiles" avec quatorze usines éparpillées dans tout le pays et la division "vêtement prêt-à-porter" avec 30 usines, implantées à travers le pays pour équilibrer la répartition des usines, puisque le privé est concentré dans les plus grandes villes.

2.2.2 Industries du cuir et de chaussures

La société Nationale de Tannerie a été créée en 1965 à la suite de la nationalisation de toutes les activités de tannerie. La Société des Industries Algériennes des chaussures fut créée pour contre-balancer le secteur privé actif, concentré autour d'Alger et d'Oran. À la même période, on interdit les importations du cuir. En 1972, on fusionne les deux sociétés

en une seule Société Nationale des Peaux et Cuir pour couvrir environ 30% du marché.

2.2.3 Industries alimentaires

Le secteur privé a peu de place dans cette industrie dominée par trois Sociétés Nationales.

Pour le traitement des céréales, la Société Nationale de Semoule et Pâtes Alimentaires occupe, en chiffre d'affaires, la deuxième place parmi les entreprises industrielles nationales. Elle a d'ailleurs le monopole sur la mouture de céréales et la production de farine, semoule, pâtes et couscous. Cette société a aussi une seconde activité qui est la production de biscuit, de chocolat et de pâtisserie. Dans ce domaine, le secteur privé, très actif dans l'ouest du pays, rentre directement en compétition avec la société d'Etat.

La conservation des aliments est contrôlée par trois entreprises d'Etat: la Société de Gestion et de Développement des Industries du Sucre, la Société Nationale de Conserveries et la Société Nationale des Corps Gras. Les deux premières entreprises furent fusionnées en 1966 et confiées au Ministère de l'industrie. Mais en 1973, une autre réorganisation du secteur fut opérée donnant naissance à la société de gestion et de développement alimentaire, dont les activités étaient confiées à trois divisions:¹⁰

- la division du sucre, avec trois unités, traite du sucre brun importé et de la betterave cultivée dans le pays. La production couvre 55% de la demande nationale,
- la division des conserves des fruits et légumes,
- la division des "Corps Gras et Huiles" qui est en voie de satisfaire les besoins du pays.

2.2.4 Les industries chimiques

La Société Nationale des Industries Chimiques, créée en 1967, contrôle la branche et les importations qui y sont reliées. Elle s'occupe des peintures et vernis, des détergents et produits de lessive et des cosmétiques. Les usines de cette société sont concentrées principalement autour d'Alger. Trois nouveaux projets en construction produiront une partie des produits intermédiaires consommés par des unités installées: un de litophone, un de teintures et de pigments organiques, et un troisième projet consacré aux produits sodés.

Ainsi nous venons d'achever le tour d'horizon des réalisations industrielles de l'Algérie. Deux constatations majeures s'imposent: d'une part aussi bien en ce qui concerne les industries de biens de production que des biens de consommation, des sociétés nationales gigantesques sont érigées et dotées du monopole approprié, d'autre part dans l'implantation des entreprises, on a visé une certaine décentralisation géographique pour éviter notamment l'exode rural et l'appauvrissement de certaines régions c'est-à-dire faire profiter la population du développement sans discrimination régionale. Notre exposé à chercher à mettre en relief les différents axes de développement sans parti pris de notre part jusque là. Toutefois dans ce qui suit nous tenterons d'examiner avec un esprit critique le modèle de développement algérien.

III. ÉVALUATION CRITIQUE

3.1 La polarisation spatiale et le déséquilibre régional

Le bilan des réalisations industrielles algériennes nous permet de constater que les pôles de la croissance industrielle les plus importants sont concentrés sur les régions côtières (voir carte en annexe III) et que l'est du pays constitue un foyer industriel beaucoup plus puissant que l'ouest. Les wilayas d'Alger, de Constantine et d'Annaba possèdent la majeure partie de l'emploi non-agricole.

Ainsi la Wilaya d'Annaba est appelée "la cité de l'acier et des engrais", grâce à l'expansion par le développement rapide du complexe d'El-Hadjar. L'industrialisation de Skikda est basée sur les hydrocarbures (raffinage); la mise en service de la raffinerie, la plus puissante de l'Algérie, donnera une nouvelle impulsion à ses activités. La Wilaya de Constantine est le centre des constructions mécaniques, avec des effets d'entraînement puissants, pour ce qui est de nouveaux développements industriels.

L'est du pays a absorbé pour 75% des investissements et près de 60% des emplois non-agricoles créés entre 1970 et 1973.¹¹ Cette concentration s'explique par la proximité des gisements de matières premières.

Le nord-ouest connaît un décollage industriel plus lent malgré le complexe de liquéfaction d'Arzew qui est le premier centre mondial de production et d'exportation de gaz. Ces zones sont destinées à être des pôles moteurs de la croissance généralisée des autres régions.

Les responsables ont pris conscience de la disparité géographique et ont tenté d'y apporter des correctifs en vue de freiner notamment l'exode des populations vers les villes industrialisées. C'est ainsi que des programmes

spéciaux ont été lancés à partir de 1966 en faveur des régions les plus déshéritées: Aurès, Kabylie, Oasis. Ces mesures servent à compenser des inégalités trop marquées, en particulier dans le domaine des services collectifs (dispensaires, écoles, communications).

3.2 Un secteur public coûteux et un secteur privé résiduel

Le secteur public est un ensemble d'entreprises appartenant à l'Etat qui décide des investissements et nomme les dirigeants. Il est dominant en Algérie et touche tous les secteurs stratégiques, notamment le secteur des biens de production.

A cause des obstacles économiques, financiers et socio-politiques importants durant la période 1962 à 1966, le secteur public est apparu tardivement en Algérie. Il visait à remédier à la faiblesse des travailleurs salariés et paysans pauvres qui n'ont pas les moyens de lancer des entreprises par manque de capitaux et de qualification.

Le secteur public regroupe les sociétés nationales et les entreprises relevant des autorités régionales. A chaque grand secteur d'activité correspond une société nationale spécialisée qui a une double activité industrielle et commerciale. Le nombre de sociétés nationales a varié puisqu'il y a eu des regroupements et de nouvelles créations, parfois des changements de nom. Les sociétés nationales actuelles ont été obtenues soit par nationalisation ou rachat d'entreprises étrangères. Le secteur public touche aussi l'agriculture avec la mise en route de la révolution agraire en novembre 1971. Celle-ci visait à restructurer les propriétés détenues par des algériens ou par des collectivités algériennes dans le but d'intensifier les

cultures, et à terme, de réduire le dualisme existant entre les deux secteurs de l'agriculture. En pratique, elle voulait responsabiliser les paysans en leur donnant la terre sur laquelle ils travaillent, ce que traduit bien le slogan: "la terre à celui qui la travaille".

Bien qu'ayant bénéficié de la priorité et d'une très grande part des investissements du pays, le secteur public utilise insuffisamment sa capacité de production et sa gestion laisse souvent à désirer, se traduisant par des déficits accumulés.

* Le secteur privé

Les limites et les pouvoirs du secteur privé sont indiqués dans un discours du président Boumediène, en octobre 1970: "Nous tolérons l'existence d'un secteur privé à la seule condition qu'il n'essaie pas de porter atteinte à la révolution."¹² Par ailleurs en 1976, la Charte nationale précise la fonction et les limites du secteur privé en stipulant qu'en Algérie, la propriété privée ne doit pas être une source de puissance sociale. Elle ne doit pas constituer la base des rapports d'exploitation entre le propriétaire privé et les travailleurs. Donc il ressort clairement que le gouvernement algérien ne fut jamais opposé à l'existence d'un secteur privé. Par contre ce que l'on voulait éviter est qu'il conduise à l'émergence d'une bourgeoisie qui pourrait nuire à l'idéologie nationale.

L'investissement privé est limité en volume et réduit au rôle de complément de l'investissement public et il est régi par le code des investissements. Les capitaux privés reçoivent une quasi-assurance de non-nationalisation ainsi que des avantages fiscaux. Le secteur privé

appartient presque totalement à des algériens. Les entreprises privées étrangères peuvent s'associer au secteur de l'Etat par l'obtention d'une autorisation préalable de l'administration. Les investisseurs peuvent en effet demander leur agrément au code des investissements. Celui-ci prévoit que les capitaux étrangers soient soumis aux critères suivants:¹³

- stratégie de promotion d'exportation,
- utilisation des matières premières locales,
- importation de la valeur ajoutée.

Avec l'avènement du président Chadli, la participation du secteur privé à la production nationale est encouragée dans le but de pallier les pénuries et de remplacer certaines importations de produits agricoles et manufacturés.

Dans l'agriculture, la propriété privée est restée importante, malgré la révolution agraire. Le commerce de détail et la restauration appartiennent à 60% au secteur privé. Ce dernier est aussi présent dans le secteur du bâtiment, dans l'industrie légère (textile, chaussures) et en tant que sous-traitant des grandes sociétés d'Etat. Le secteur privé a bénéficié de la protection tarifaire pour les substitutions d'importation. Les demandes du secteur privé sont contrôlées et vérifiées pour l'obtention d'une autorisation qui tient compte surtout des besoins du marché délaissé par le secteur public. Cette ouverture ne cherche pas à s'opposer directement au "socialisme" mais l'objectif est de le faire évoluer en direction du "socialisme de marché" c'est-à-dire offrir une certaine liberté pour le secteur privé de fixer les prix selon l'offre et la demande et de contrôler leur profit.

La création de la concurrence entre le secteur privé et le secteur public donnera lieu à l'amélioration de l'efficacité et une grande rentabilité.

Toutefois, comme cette nouvelle orientation algérienne est récente, on ne peut pas affirmer que l'Algérie cherche à s'approcher du modèle de réforme expérimenté par la Hongrie en janvier 1968.¹⁴ Néanmoins, il faut reconnaître que la libération du secteur privé devient en vogue dans la plupart des pays "centralisés", (la Chine notamment).

Malgré toutes les assurances offertes par le gouvernement, les capitaux privés ne semblent pas encore disposés à s'investir en masse sans des garanties plus évidentes. La crainte d'être étouffé par le système socialiste est toujours présente et la bureaucratie aussi sévère quand il s'agit du commerce extérieur. Le gouvernement ne pourra réaliser la promotion effective du secteur privé, comme deuxième moteur dans son modèle de développement, que lorsqu'il va donner des directives plus claires et évidentes.

3.3 Dépendance technologique à l'égard de l'étranger

Selon les économistes classiques du développement, un processus de développement industriel aggravera à moyen terme la dépendance de l'économie vis-à-vis du marché international, à long terme toutefois, l'économie atteindra l'étape d'innovation et de technologie préalable à l'indépendance économique c'est-à-dire la capacité de maîtriser la technologie industrielle importée, d'organiser sa diffusion et de bâtir sa propre technologie.

L'Algérie a été l'un des premiers pays en voie de développement à avoir recours au modèle implicite suivant¹⁵:

Importation de la technologie à grande échelle

+

éducation et formation

=

processus d'accumulation de technologie

et indépendance économique.

En effet, les grands pôles de croissance, à technologie élevée font appel à des équipements et des techniciens importés et travaillent dans plusieurs cas pour le marché international (pétrole et gaz). L'Algérie signe des contrats selon la formule "produit en main" qui permet un meilleur transfert du capital technique puisque le constructeur doit assurer la formation du personnel algérien capable de faire tourner l'usine à sa capacité normale et à sa maintenance sans assistance technique. Mais cela pèse lourdement sur les finances extérieures du pays et accroît sa dette extérieure. Après vingt années, il n'y a rien qui indique que l'indépendance économique est proche. L'économie est plutôt dans "un cercle vicieux technologique"¹⁶, c'est-à-dire dans une situation où tout mouvement dans le processus de développement entraînera plus de dépendance. On peut parler d'une tentative de développement aut centré qui s'extravertit.

Les responsables algériens ne recherchent pas la rentabilité financière dans les branches industrielles mais plutôt leur rentabilité sociale mesurée à travers leurs effets sur d'autres branches plus rentables et leur intégration au marché mondial. Toutefois ceci n'est réalisable que si le revenu des entreprises publiques est positif pour alimenter le fonds d'accumulation sociale. Ce qui est loin d'être le cas présentement. C'est d'ailleurs pour

cette raison, que de plus en plus, on se réoriente et on cherche à rentabiliser les entreprises.

L'Algérie a des problèmes de capacité d'absorption du capital. En effet, le taux d'investissement atteignait 40% entre 1974-77 mais une partie de cet investissement est peu efficace, notamment dans la mécanique et l'hydraulique.

Dans une économie sous-développée, la capacité d'absorption dépendrait des facteurs suivants¹⁷:

- la consommation personnelle. Ce facteur est important car une faible productivité du travail pourrait s'expliquer entre autres par la malnutrition. Nous ne pensons pas toutefois que ce facteur joue un grand rôle dans le cas de l'Algérie sauf si on le voit d'un aspect qualitatif.
- l'état de santé de la population. L'Algérie a fait des investissements importants se traduisant en une meilleure santé générale de la population. C'est ainsi que l'espérance de vie à la naissance en 1984 est de 62 ans pour les femmes et de 59 ans pour les hommes (voir détails, annexe I).
- le niveau général des connaissances et de formation. Un taux d'analphabétisme élevé constitue une limitation à la diffusion de la science et des techniques. L'Algérie a fait un effort remarquable au niveau de l'éducation mais il est d'ordre quantitatif seulement. Or le choix technologique de l'Algérie implique des connaissances qualitatives de la formation.

3.4 Sous-utilisation du capital

Après quatre plans de développement, il est pertinent de s'interroger sur les performances des outils de production mis en place au niveau de chaque secteur d'activité. Mais les analyses globales ou sectorielles ayant pour objet la mesure de la productivité sont limitées et ce pour deux raisons: d'abord l'insuffisance des mesures comptables existantes sur lesquelles de telles analyses pourraient se fonder et ensuite l'absence de choix judicieux de données comptables à prix courants.

Par exemple, si l'on se réfère à l'étude réalisée par un économiste du ministère de la planification¹⁸, l'état de marché de la sidérurgie, le pôle moteur du développement algérien, peut être résumé en trois points:

- dans les ateliers situés en amont du processus de production, les résultats obtenus ne seraient pas décevants. Du fait de leur ancienneté et de leur relative autonomie, ces ateliers fonctionnent à environ 70% de leur capacité, après une période de trois ans.
- dans d'autres ateliers, les difficultés pour atteindre des niveaux et des rythmes de production acceptables sont nombreuses. Les taux d'utilisation des installations dans ces ateliers varient entre un maximum de 75% et un minimum de 30%.
- dans le cas des ateliers non compris dans la première et dans la seconde catégorie, l'évolution n'est guère plus encourageante.

Dans le cas de la pétrochimie qui, dans la stratégie algérienne, représente le second pôle moteur du processus d'industrialisation, les résultats ne sont guère plus reluisants. Il ressort du tableau 3 ci-dessous que les performances réalisées sont très faibles. Les causes peuvent-être

certes nombreuses, mais la principale nous paraît d'ordre culturel. Par conséquent les efforts nécessaires pour atteindre une meilleure gestion sont immenses.

TABLEAU 3:
TAUX D'UTILISATION DES PRINCIPALES CAPACITÉS DE PRODUCTION
DANS LA PÉTROCHIMIE EN 1980

PRODUITS	TAUX
engrais	28%
plastique	41%
carburant et combustibles	48%
lubrifiants	89%
bitumes	18%
Gaz, pétrole liquifié	32%
engrais azotés	20%
phosphates	32%
ethylene	19%
méthamol	43%
résines	22%

Source: Ferguène, A., "Désarrois des politiques industrielles," Projet, p. 75

3.5 Les difficultés de l'agriculture

L'agriculture algérienne a subi des transformations considérables depuis l'indépendance. D'abord le secteur moderne passe du régime d'agriculture coloniale à l'agriculture socialiste. La révolution agraire, dès le premier plan quadriennal, a conduit à la mise sur pied des coopératives de production et de services. Les planificateurs assignent quatre fonctions à l'agriculture¹⁹:

- alimenter les villes et les industries lourdes au moindre prix,
- fournir de l'emploi à la force de travail que l'industrie et l'émigration n'ont pas pu absorber,
- exporter pour se procurer un surplus de devises,
- fournir les matières premières agricoles nécessaires à l'industrie: fibres textiles, oléagineux, tabac...
- fournir des débouchés aux produits industriels, les engrais, les produits de plastique pour les serres... Dès le départ l'agriculture était considérée comme le débouché d'une production industrielle auto centrée dans le cadre d'une indépendance économique nationale.

Mais en considérant la répartition des investissements entre l'industrie et l'agriculture, nous constatons que le secteur agricole est négligé puisque les ressources financières et humaines sont affectées en priorité à l'industrie. Les chiffres du tableau 4 mettent cette situation bien en relief.

TABLEAU 4

LA RÉPARTITION DE L'INVESTISSEMENT ENTRE L'AGRICULTURE
ET L'INDUSTRIE (en milliards de dinars)

Secteurs	1er plan (1970-73)		2ème plan (1974-77)	
	montant	%	montant	%
Agriculture	4.150	15.0	12.000	10.0
Industrie	12.400	45.0	48.000	43.5

Source: Tayeb Saïd-Amer "Le développement industriel algérien" p. 37.

Le secteur agricole connaît une évolution régressive: croissance démographique, climat et conditions naturelles difficiles, absentéisme de nombreux propriétaires. Tous ces facteurs jettent de sérieux doutes sur les potentialités agricoles du pays. Les changements politiques survenus dans le secteur ont eu des répercussions sur la gestion et ont bouleversé la société. Ceci implique une augmentation du sous-emploi et une diminution de certaines exportations agricoles, sans oublier l'accélération de l'exode rural qui gonflera le chômage urbain.

Mais les objectifs du planificateur algérien nous paraissent contradictoires. En effet le gouvernement, en fixant des prix très bas pour écouler les produits de l'agriculture, décourage les paysans à travailler convenablement. Il faudrait donc opter pour une politique de prix plus stimulante pour les paysans et par ricochet pour l'agriculture.

3.6 Manque de rigueur dans la planification: gigantisme des projets

Le modèle de développement algérien privilégie les grosses unités de production. Il y a une concentration au sein d'une seule société nationale de toutes les activités relevant d'un secteur donné ce qui mène au gigantisme. L'inconvénient est la difficulté à gérer une lourde machine, suivi de la difficulté de coordination entre les activités diverses, d'où l'aboutissement à des goulots d'étranglement et des retards dans l'exécution des ensembles. Mais il y a également un autre problème fondamental: l'absence de responsabilité. En effet les directeurs aux différents niveaux de l'entreprise n'ont aucun pouvoir décisionnel puisque toutes les décisions viennent "d'en haut". Par contre, en cas de problèmes, ils peuvent être tenus

responsables. Ces dirigeants se sentent entre "marteau et enclume", ce qui crée pour eux une grande frustration. Toutefois tout récemment, le gouvernement tente de "responsabiliser" davantage les cadres au sein des entreprises.

A la fin de cette évaluation, nous reconnaissons qu'il n'est pas aisé de critiquer le modèle de développement d'un pays tant les variables sont nombreuses et les contraintes impérieuses. Dans le cas de l'Algérie, le principal point nous paraît la négligence de conditions sociales en général et du logement en particulier. D'ailleurs ceci conduit à des problèmes cruciaux qui, aujourd'hui, nuisent à l'objectif d'industrialisation.

IV LE REVIREMENT DES ANNÉES 80

Dans cette période, il y a eu deux plans élaborés par la nouvelle équipe dirigeante. Comme nous le montre le tableau 5, ils consacrent un certain revirement se traduisant sur la réduction des investissements accordés à l'industrie au profit des programmes sociaux, comme le logement.

4.1 Le premier plan quinquennal 1980-1984: "Plan Chadli"

Avec l'arrivée du Président Chadli, le plan 1980-1984 tente d'apporter des interventions correctrices. Ce plan met l'emphase sur le social et accorde la priorité à la consommation en vue de baisser la tension sociale croissante parmi la population aux prises avec l'inflation et la crise du logement. Le Congrès Extraordinaire du Parti l'a désigné sous le mot d'ordre mobilisateur: "pour une vie meilleure." Le plan quinquennal fixe comme objectifs²⁰:

- de renforcer la construction de l'économie socialiste dans le cadre des orientations de la Charte Nationale,
- de garantir par la production nationale la satisfaction de tous les besoins fondamentaux de la Nation,
- de faire appel aux capacités et aux compétences nationales,
- d'assurer: - le renforcement de l'indépendance économique du pays,
 - la maîtrise des équilibres et des proportions générales de l'économie,
 - le développement des activités économiques intégrées, notamment par la promotion des petites et moyennes industries développées, des unités sectorielles de

production et de réalisation sur l'ensemble du territoire national,

- la diffusion du développement économique et social à travers tout le territoire national,
- la mise en oeuvre d'actions pour la généralisation de la langue nationale aux niveaux du financement, de l'élaboration, de la programmation, de l'exécution et de l'évaluation.

Le développement soutenu de la production doit s'effectuer principalement par:

- la maîtrise de la gestion de l'appareil de productivité du travail et une meilleure utilisation des capacités de production,
- le respect des calendriers prévus dans l'entrée en production des projets en cours de réalisation,
- l'adaptation des conditions et règles de fonctionnement de l'économie aux objectifs recherchés durant la période.

Pour les programmes d'investissements publics, l'ordre de priorité dans la mise en oeuvre des actions du plan quinquennal s'établit ainsi:

- le renforcement et la valorisation des capacités de production existantes ainsi que la création de capacités nouvelles de réalisations,
- les programmes à délais de maturation rapide qui participent à la satisfaction des besoins urgents sociaux et d'intégration de l'économie,

- les programmes destinés à la mise en place des conditions de préparation de l'avenir dans tous les domaines stratégiques, en fonction des progrès dans l'achèvement des programmes en cours.

4.2 Priorité à satisfaire les besoins essentiels de la population

Le plan "Chadli" désire enregistrer des progrès importants dans la résorption des déficits en matière de satisfaction des besoins essentiels des citoyens. Toutefois, ceci apparaît une tâche difficile compte tenu des effets conjugués de la pression démographique et de l'amélioration des revenus de la population qui augmente la demande des biens et services. Les programmes antérieurs visant la mise en place d'industries nationales dans toutes les branches d'activité et permettant à tous les citoyens un modèle de consommation correspondant à des normes de vie décente seront poursuivis à long terme. Les objectifs visés sont la satisfaction par la production locale des besoins d'alimentation et de logements qui améliorent la santé de la population et par là la productivité du travail.

4.3 Politique anti-nataliste

En dépit des problèmes économiques et sociaux, le gouvernement s'est toujours abstenu d'attaquer la question démographique, en invoquant notamment des obstacles religieux. Toutefois, un changement drastique eut lieu après la mort de Boumediène. Pour la première fois, en effet, dans un document officiel on mentionne "Planification des naissances". La réduction du taux de natalité devient un objectif du Plan quinquennal.

La poussée démographique, la population ayant doublé en vingt-sept ans, s'avère être un fardeau pour l'économie, incapable de fournir emplois,

logements, équipements collectifs, écoles en nombre suffisant. Un algérien sur deux a moins de quinze ans. Peut-on parler du boom après-guerre? oui, pour les années soixante, mais après on peut l'attribuer à un manque d'information, notamment ignorance des moyens contraceptifs et à la mentalité. De plus en Algérie, comme dans d'autres pays arabes, les décisions familiales ne dépendent pas du couple mais de la famille élargie.

Selon la Direction générale des statistiques, au début des années 80, plus d'un million de jeunes âgés de 15 à 20 ans ont quitté l'école et sont sans emploi, faute de centre de formation professionnelle. Il faudra créer près de 200 000 postes de travail par an pour éviter des soulèvements sociaux qui deviennent de plus en plus menaçants. La pression démographique est telle que quelles que soient les mesures prises, le problème restera considérable encore longtemps à moins d'une volonté politique.

4.4 Le plan quinquennal 1985-1989: Perspectives

Le deuxième plan quinquennal (1985-1989) constitue un moment important dans la stratégie de développement économique et social du pays. Les axes principaux de ce plan ont été retenus par le 5ème congrès du Parti, puis précisés par les résolutions de la 12ème session du comité Central du Parti. Les grands objectifs visent²¹:

- à satisfaire les besoins essentiels de la population,
- à maintenir une expansion soutenue de la production, des investissements et de l'emploi,
- à renforcer l'indépendance économique,
- à mettre en oeuvre la devise du 5ème congrès "le travail et la rigueur pour garantir l'avenir."

Au niveau des actions à entreprendre, une priorité particulière est accordée au développement de l'agriculture et de l'hydraulique, et ce afin de parvenir à l'indépendance alimentaire du pays. Dans l'industrie, les actions porteront sur:

- la continuation et la consolidation des actions des plans précédents,
- le développement et la diffusion des activités industrielles de transformation des moyennes dimensions orientées vers la satisfaction des besoins nationaux,
- l'intensification des échanges intersectoriels et des actions d'intégration.

Dans le domaine de l'habitat, il s'agira de poursuivre la dynamique engagée, tout en maîtrisant davantage les coûts de la construction.

En matière de formation et d'éducation, les efforts seront poursuivis. Un ensemble de mesures permettra d'améliorer le niveau de formation, de qualifications professionnelles et d'encadrement de l'emploi productif. L'amélioration du niveau de vie de la population sera stimulée par la politique nationale de revenus. Dans ce cadre, l'application de l'ensemble des mesures prévues par le Statut Général du Travailleur constitue la pierre angulaire.

Toutes ces dispositions visent à doter l'Algérie de demain d'un niveau de vie encore meilleur. L'emphase continue à être mise sur l'amélioration des conditions sociales des citoyens en encourageant notamment le secteur du logement, délaissé considérablement auparavant et en mettant tout en oeuvre pour éliminer les pénuries qui sont une source de mécontentement populaire.

Il s'agit là, il faut le reconnaître, de tout un revirement au profit de la population opéré par les nouveaux responsables. Toutefois, les retards accumulés dans le passé (cas du logement notamment) sont parfois immenses et leur résorption exige du temps et des ressources.

En outre, les nouvelles orientations dictées par l'Algérie ont été préparées bien avant l'effondrement du prix des hydrocarbures qui fournissent la majeure partie des ressources financières du pays. Encore une fois, les attentes ont été faussées et les prévisions économiques et sociales compromises. Gérer le pays avec des contraintes financières pousse les responsables algériens à continuer à faire d'autres choix.

A la lumière de ce qui précède, plusieurs questions nous viennent à l'esprit. Notamment, est-ce que l'Algérie restera une économie ouverte pour l'industrialisation par la promotion des exportations des hydrocarbures, du mercure et des produits agricoles? Pourra-t-elle atteindre un degré de développement qui lui permettra d'exporter des produits manufacturés à l'horizon 2000? Le deuxième plan quinquennal respectera-t-il son objectif de satisfaire les besoins essentiels de la population (logement, alimentation), de freiner la pression démographique, d'augmenter la productivité du travail? etc...

Nous pensons que l'avenir de l'Algérie dépendra énormément des réponses données à toutes ces questions.

TABLEAU 5
EXTRAIT DES PRÉVISIONS DES PLANS
(en milliards de dinars)

Secteurs	1er plan quinquennal		2ème plan quinquennal	
	milliards	%	milliards	%
Agriculture	24.00	6.0	30.00	5.5
Industrie	154.40	38.6	174.20	31.6
Hydraulique	23.00	5.75	41.00	7.75
Transports	13.00	3.25	15.00	2.7
Infrastructure				
économique	25.60	6.4	45.50	8.3
Éducation	42.00	10.5	45.00	8.2
Logement	60.00	15.0	86.45	15.7
Services sociaux	16.30	4.1	18.00	3.30
Équipements collectifs	<u>9.60</u>	<u>2.4</u>	<u>44.00</u>	<u>8.0</u>
Total*	400.00	91.5	550.00	91.0

Source: Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire, août 1986.

* le total n'atteint pas 100% parce que certains postes furent omis.

CONCLUSION

Une rétrospective sur les réalisations d'ordre économique et social de l'Algérie ne laisse pas indifférent sur les progrès réalisés. Sur le plan industriel, plusieurs projets ont été complétés, quoique avec une certaine lenteur. Le pays possède aujourd'hui plusieurs complexes modernes d'une importance capitale (sidérurgie et hydrocarbures), une chaîne d'industrie légère, un système d'éducation et de santé qui est de loin supérieur à celui d'autres pays en voie de développement.

Cependant la recherche d'un développement introverti a conduit l'Algérie à l'extraversion par la dépendance technologique, par la faiblesse du secteur agricole, par des importations alimentaires et par un recours croissant au financement extérieur. De plus ce développement ne s'est pas fait sans heurts. Nous avons constaté en effet que le modèle de développement basé sur les industries "industrialisantes" qui devaient garantir un développement soutenu et harmonieux pour toutes les classes de la société a engendré des coûts sociaux importants, notamment la crise du logement, le sous-emploi, les pénuries, l'émigration et la hausse des prix des denrées alimentaires. En outre, l'implantation du modèle a connu plusieurs contraintes: l'insuffisance de main-d'oeuvre qualifiée dans la haute technologie a eu des effets néfastes sur l'efficacité des investissements, une croissance démographique galopante dont les responsables n'ont pris conscience que dans les années 80, des conditions climatiques difficiles, un marché intérieur de petite dimension.

Il y a eu aussi des contraintes liées au financement de cette industrialisation. Tout d'abord, au niveau interne une partie de l'investissement est financée par la création monétaire entraînant

l'inflation. Au niveau externe, les recettes sur les hydrocarbures étaient élevées dans les années 70 (environ 20 milliards de dinars en 1974) et ont aidé grandement le financement des complexes. Toutefois, la conjoncture internationale a changé dans les années 80 où on a vu une baisse importante des prix du pétrole. Une telle situation n'est guère favorable à la continuation des projets amorcés par l'Algérie dont les ressources en devises s'effritent et la dette extérieure accapare de plus en plus de ressources. L'hostilité de l'environnement international n'a donc pas favorisé le succès du modèle de développement algérien. Les coûts de cette stratégie de développement ont été énormes tant en termes monétaires qu'en termes de sacrifices demandés à la population. Cependant, on ne peut pas nier que la tentative de développement de l'Algérie lui a permis d'éviter la régression économique qu'ont connue la plupart des pays en voie de développement et l'appauvrissement général de leur population. L'Algérie se doit de faire face à certains impératifs sociaux et économiques dans le but d'éviter toute tension sociale.

Pour redresser la situation en faveur des objectifs de départ, c'est-à-dire de la recherche d'un niveau de vie appréciable, nous pouvons énoncer trois suggestions:

La première concerne l'amélioration de ce qui a été fait et la maîtrise des procédés modernes de fabrication ainsi que l'amélioration qualitative du système éducatif et de la formation professionnelle de façon à apprivoiser la technologie importée, nous paraît primordial.

La seconde concerne les nouvelles orientations qui sont à prendre pour que l'industrialisation s'inscrive dans une dynamique de développement

autonome. Une politique agraire dynamique et une augmentation de la productivité du travail dans l'agriculture est la condition non seulement de l'auto-suffisance alimentaire mais d'un décollage industriel. L'adoption de nouvelles règles de fixation des prix permettra de sauvegarder le pouvoir d'achat des paysans. A partir de là, la politique économique algérienne peut trouver un niveau supérieur de cohérence et valoriser l'effort considérable accompli depuis l'indépendance.

Notre troisième suggestion a trait au rôle du secteur privé. Nous pensons que le gouvernement devrait continuer sa promotion du secteur privé, pour drainer les capitaux privés vers des secteurs d'activités jusque là négligés par les planificateurs. Mais pour que la démarche du gouvernement soit efficace, il faut que les investisseurs privés bénéficient d'incitatifs réels sous forme de subvention, d'exemptions fiscales, de garanties de non nationalisation. Tout cela devrait être conjugué avec un allègement de la machine bureaucratique.

ANNEXE I

DONNÉES ÉCONOMIQUES DE BASE

L'Algérie, pays de l'Afrique du nord-ouest est limitée par le Maroc à l'ouest, la République Arabe Saharaoui Démocratique et la Mauritanie au sud-ouest, la Tunisie et la Lybie à l'est, le Mali et le Niger au sud et la Méditerranée au nord. Elle couvre une superficie de 2,281,741 kilomètres carrés. L'Algérie se classe parmi les pays à revenu intermédiaire. Pays exportateur de pétrole, il est classé dans la tranche supérieure de cette catégorie. Tous les tableaux ci-dessous ont été construits à partir des données tirées du rapport sur le développement dans le monde 1986, publié par la Banque Mondiale.

INDICATEURS DE BASE

Population en millions en 1984	taux annuel moyen d'accroissement de la population			PNB par habitant dollars de 1984	taux annuel de croissance annuelle 1965-84	taux annuel de croissance du PIB	
	65-73	73-84	80-2000			1965-73	73-84
21.2	3,0%	3,1%	3,3%	2,410	3,6%	7,0%	6,4%

RÉPARTITION DU REVENU INTÉRIEUR BRUT (%)

PIB en millions\$ 1965	1984	Agriculture		Industrie		Services	
		1965	1984	1965	1984	1965	1984
3,170	50,690	15%	6%	34%	53%	51%	41%

TAUX ANNUEL MOYEN DE CROISSANCE EN %

Consommation des administrations publiques		Consommation du secteur privé		Investissement intérieur brut	
1965-73	1973-84	1965-73	1973-84	1965-73	1973-84
5,8	10,1	6,4	9,2	17,4	6,8

TAUX ANNUEL MOYEN DE CROISSANCE EN %

production d'énergie		consommation d'énergie		exportation		importation		termes de l'échange 1980=100	
65-73	73-84	65-73	73-84	65-73	73-84	65-73	73-84	1982	1984
6,7	3,3	6,1	15,6	2,9	-0,5	12,1	5,7	113	99

ENGAGEMENTS EXTÉRIEURS

Dette publique et à garantie publique (en millions de \$)		Service de la dette à long terme			
1970	1984	En % du PNB		En % des exportations	
1970	1984	1970	1984	1970	1984
937	12.052	0,9	9,2	3,8	33,6

INDICATEURS SOCIAUX

Taux de mortalité infantile (enfant moins d'un an)		Espérance de vie à la naissance		Nombre d'inscrits dans l'enseignement en % du groupe d'âge pertinent primaire				Population en âge de travailler (%) (15 à 64 ans) secondaire	
1965	1984	femme	homme	1965	1984	1965	1984	1965	1984
50	42	62	59	68	94	7	43	50	49

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS (EN MILLIONS DE \$)

	1978	1982	1984
exportation	25,088	60,358	63,7643
exportation de pétrole	23,224	49,458	45,793
importation	31,167	45,411	45,092

ANNEXE II
BREF HISTORIQUE
DE L'INDÉPENDANCE À AUJOURD'HUI

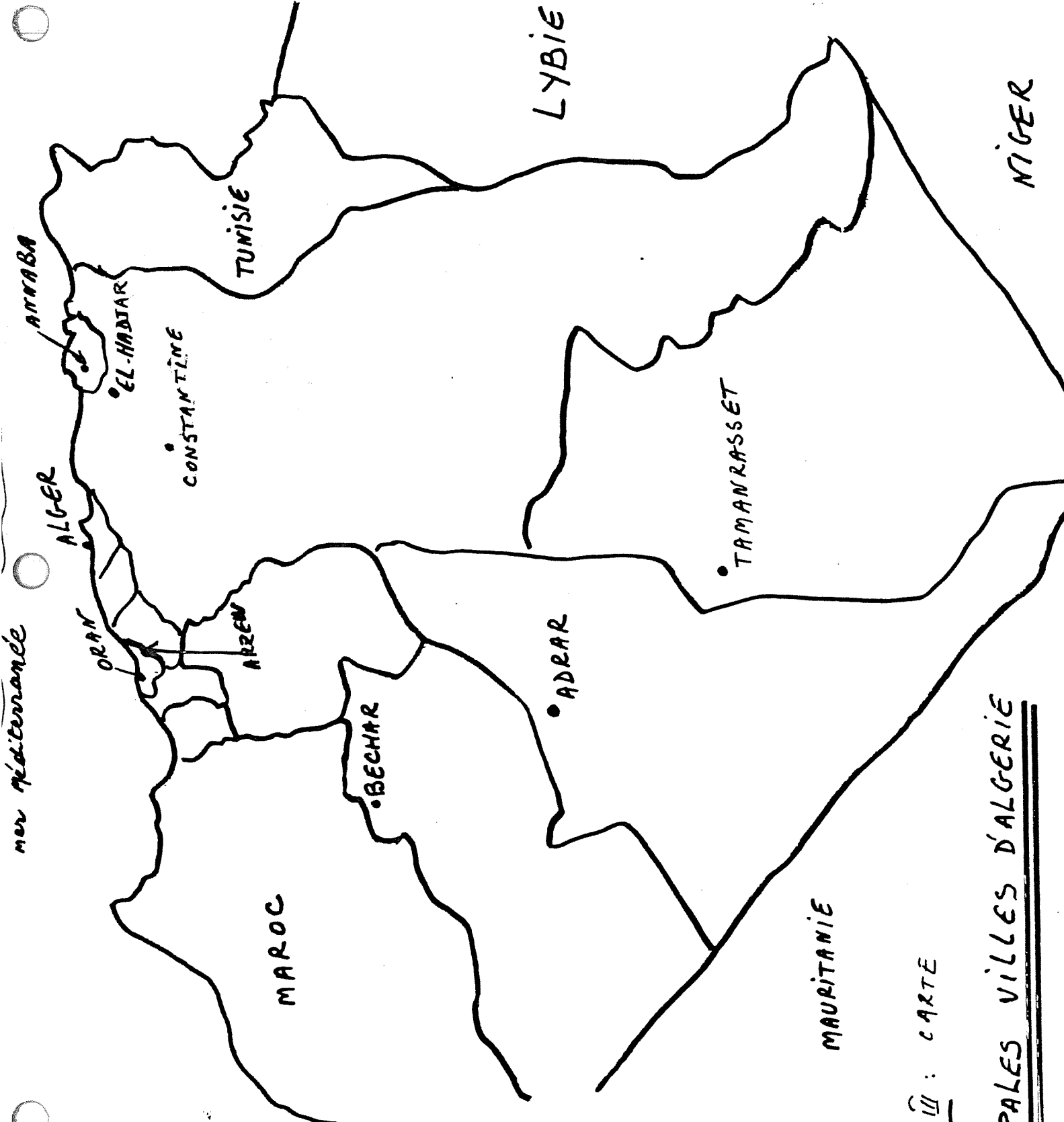
Bilan de l'Algérie en 1962: date de l'indépendance

- Une économie à structure coloniale, essentiellement rurale.
- Une industrialisation embryonnaire.
- Une main-d'oeuvre qualifiée pratiquement inexistante.
- Un analphabétisme quasi-général.
- Des infrastructures concentrées en bordure de la méditerranée, pratiquement détruites par l'Organisation de l'armée secrète (O.A.S.)

L'Algérie à partir de 1962: évolution économique

- Buts principaux du nouveau gouvernement: la survie par l'indépendance économique et le socialisme.
- 1962: Ahmed Ben Bella prend la direction du nouveau gouvernement.
- 1962: Charte de Tripoli met l'accent sur la lutte pour l'indépendance économique.
- 1963: Décrets sur l'auto-gestion.
- 1964: Charte d'Alger précise les grands axes du développement algérien: l'industrialisation, la mise en place d'industries de base, la nationalisation à terme des ressources minières, la création des grandes sociétés étatiques.
- 1965: renversement de Ben Bella par le colonel Boumediène.

- 1966: nationalisation des sociétés minières étrangères, des banques et d'un certain nombre de sociétés industrielles qui étaient entre les mains des Français.
- 1967-1969: premier plan triennal.
- 1969: l'Algérie adhère à l'OPEP.
- 1970-1973: premier plan quadriennal.
- 1971: nationalisation du pétrole et du gaz encore aux mains de sociétés françaises.
- 1974-1977: deuxième plan quadriennal.
- 1976: adoption d'une nouvelle Charte nationale: "les grands axes de l'édification du socialisme".
- 1979: décès de Boumediène.
- 1979: le président Chadli Bendjedid prend la relève.
- 1980-84: premier plan quinquennal.
- 1985-89: deuxième plan quinquennal.



ANNEXE III : CARTE

PRINCIPALES VILLES D'ALGERIE

NOTES

- 1 de Bernis, "les industries industrialisantes et les options algériennes", 1971, page 547 à 550.
- 2 Kindleberger et Lindert, "Economie internationale", 1982, page 84.
- 3 Temmar, "Structure et modèle de développement de l'économie de l'Algérie", 1973, page 225.
- 4 Benissad, "Les modèles de développement en Afrique", 1986, page 85 à 90.
- 5 Ibid.
- 6 de Bernis, "industrie industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale", 1966, page 439 à 473.
- 7 Schnetzler, "Le développement algérien", 1981, page 85 à 87.
- 8 Khébizi, "Connaissance de l'Afrique", 1984, page 9 à 12.
- 9 Discours du Président Boumediène, page 6.
- 10 Temmar, "Stratégie de développement indépendant", 1983, page 256.
- 11 Raffinot et Jacquemot, "Le capitalisme d'Etat Algérien", 1977, page 250.
- 12 Discours du président Boumediène, page 8.
- 13 Tano, "Connaissance de l'Afrique", 1984, page 16 à 18.
- 14 Nove, "L'économie Soviétique", 1981, page 345 à 362.
- 15 Temmar, "Stratégie de développement indépendant", 1983, page 189.
- 16 Benissad, "Economie de développement de l'Algérie", 1979, page 68.
- 17 Benissad, "Economie de développement de l'Algérie", 1979, page 73.
- 18 Ferguène, "Désarrois de politiques industrielles", 1984, page 73 à 75.
- 19 Bedrani, "L'Agriculture algérienne depuis 1966", 1981, page 7 à 9.
- 20 Ministère de la planification et de l'aménagement du Territoire: "Premier Plan Quinquennal 1980-84".
- 21 Ministère de la planification et de l'aménagement du Territoire: "Deuxième Plan Quinquennal 1985-89".

BIBLIOGRAPHIE

Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 1986", Washington, D.C., 1986.

Bedrani S., "L'agriculture algérienne depuis 1966", Economica, 1981.

Benachenhou, A., "L'expérience algérienne de planification et de développement 1962-1982", O.P.U., 2ème édition, Alger 1979.

Benissad, M.E., "Économie du développement de l'Algérie", O.P.U., Alger, 1979.

Benissad, M.E., "Le modèle de développement de l'Afrique", Sciences économiques et développement endogène, par Greffe X., publié par l'UNESCO, Paris, 1986.

Benkheira, H.H., "Ordre et désarroi en Algérie", Projet no. 191-196, 1985.

Chaliand, G., "L'Algérie indépendante", Maspéro, Paris, 1972.

Discours du Président Boumediène, pages 6 et 8.

Discours du Président Chadli Bendjedid, Alger, mai 1981.

de Bernis Destanne G., "Les industries industrialisantes et les options algériennes", Revue Tiers-Monde, tome XII no. 47.

de Bernis Destanne G., "Industries industrialisantes et contenu d'une politique d'intégration régionale", 1966, page 439 à 473.

Ferguène, A., "Désarroi des politiques industrielles", Projet no. 191-196, 1985.

Fonds monétaire international, I.M.F., Financial Statistics, février 1986.

Germain, F., "L'Algérie à l'heure du bilan", La revue économique et politique, décembre 1979.

Hagen, E.E., "Économie du développement", traduction de la 3ème édition, Economica, 1982.

Junqua, D., "Le développement algérien", Problèmes économiques, 10 juin 1981.

Khébizi, M., "Connaissance de l'Afrique", La Lettre Africaine, avril 1984.

Kindleberger, C.P., et P.H. Lindert, "Économie internationale", Édition française, Economica, 1981.

Lavigne, M., "Les économies socialistes: soviétique et européennes", Armand Colin, 1979.

Liabès D., "Capital privé et patrons d'industries en Algérie 1962-1982", C.R.E.A., Paris, 1984.

Maschino, D., "Algérie: Vingt ans d'indépendance", Interventions économiques, 1982.

Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire, 1er plan quinquennal 1980-84.

Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire, 2ème plan quinquennal 1985-89.

Nove, A., "L'Economie Soviétique", Economica, 1981.

Ourabah, M., "Les transformations économiques de l'Algérie au 20ème anniversaire de l'indépendance", Editions publisud, Paris, 1982.

Pawels, P., "Réflexions sur les nouvelles orientations économiques et énergétiques du plan quinquennal (1980-84)", Maspero, Paris, 1983.

Raffinot, M. et P. Jacquemot, "Le capitalisme d'Etat Algérien", Maspero, Paris, 1977.

Saïd-Amer, T., "L'industrialisation dans l'Algérie, l'entreprise algérienne dans le développement", Anthropos, Paris, 1978.

Schnetzler, J., "Le développement algérien", Masson, Paris, 1981.

Tano, B., "Connaissance de l'Afrique", la lettre Africaine, avril 1984.

Temmar, H.M., "La Structure et Modèle de développement de l'Algérie", O.P.U., Alger, 1973.

Temmar, H.M., "Stratégie de développement indépendant: le cas de l'Algérie: un bilan", O.P.U., Alger, 1983.